

## 3 ASSISTANTS SERVICE D'IMAGERIE MEDICALE

### **Qualifications et compétences souhaitées**

Diplôme de l'Etat

DES en radiodiagnostic et imagerie médicale

### **Fonctions et missions essentielles**

Participer à l'activité de service d'imagerie médicale : Imagerie diagnostique : radiologie standard adulte et pédiatrique, radiologie spécialisée (oncologie, gériatrie, ORL et Neuro-radiologie), échographie générale adulte et pédiatrique, scanner multi-baselle adulte et pédiatrique, radiologie vasculaire, IRM (1, 1.5 Tese), téle-radiologie

Imagerie interventionnelle : digestifs et urologiques (ponction et drainage), vasculaires (angioplastie, hémiorrhéomie, artériovénulose), ostéoarticulaires (biopsie, infiltration)

Participer à l'ensemble des activités de service y compris la permanence des soins sur tous les secteurs d'activité

### **Conditions de candidature**

Conditions générales : les candidats au poste d'assistant doivent :

1. Être de nationalité française, avoir obtenu des engagements conclus pour la France et appliqués en Nouvelle Calédonie, ou être ressortissant de l'un des Etats membres de la communauté européenne ou d'Israël
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien-dentiste en Nouvelle Calédonie
3. Ne pas être l'objet d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Être en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'emploi et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et morale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. Tenir à établir sa résidence principale à proximité de l'établissement ou l'acquiescer, sauf dispense temporaire motivée accordée par le Médecin Inspecteur Territorial de la Santé pour les doctorants supérieurs à dix années

Les intéressés ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes publiés dans la discipline ou le specialty correspondant à leurs diplômes.